



## Concertation préalable

Du 9 avril au 19 juin 2026

### CAHIER D'ACTEUR FCE FEMMES CHEF D'ENTREPRISES

#### EN BREF

#### Le désenclavement : une condition de l'attractivité économique

Les Pyrénées-Orientales disposent d'atouts considérables avec une position géographique stratégique à la frontière espagnole, un cadre de vie reconnu (avec un accès à des sites remarquables à moins de 30 minutes de Perpignan).

Le tissu entrepreneurial local est diversifié et son économie est tournée vers l'international.

Pourtant, notre département demeure confronté à une forme d'éloignement des grands centres économiques nationaux.

Cette situation peut constituer un frein :

- à l'installation de nouvelles entreprises ;
- à l'attraction des talents ;
- aux investissements extérieurs ;
- au développement des activités à forte valeur ajoutée.

Face à cette réalité, la réalisation de la LNMP apparaît comme une obligation de moyens pour maintenir et renforcer l'attractivité du territoire sur l'ensemble du corridor méditerranéen et plus particulièrement pour le bassin économique perpignanais. Ne pas investir dans les infrastructures de demain reviendrait à accepter un risque de décrochage progressif par rapport aux territoires les mieux connectés.



Concertation garantie par



#### FCE PYRÉNÉES-ORIENTALES : ENTREPRENDRE, INNOVER ET AGIR POUR LE TERRITOIRE

FCE France rassemble depuis plus de 80 ans des femmes dirigeantes et entrepreneures engagées dans le développement économique des territoires.

Au sein des Pyrénées-Orientales, notre délégation composée de 80 dirigeantes issues de secteurs d'activités variés représente 200M€ de chiffre d'affaires et nous partageons une même conviction : l'attractivité économique repose sur la capacité d'un territoire à être connecté, accessible et ouvert sur son environnement. La concertation sur la Ligne Nouvelle Montpellier-Perpignan nous offre l'opportunité d'exprimer cette vision.

Pour notre réseau, la LNMP constitue un projet structurant pour l'avenir économique des Pyrénées-Orientales, pour la mobilité des femmes et des hommes qui y vivent et travaillent, et pour l'intégration de notre territoire dans les grands flux européens.

Contact : Isabelle BRESSAC  
[presidente66@fcefrance.fr](mailto:presidente66@fcefrance.fr)  
06 87 14 07 70

## La Ligne Nouvelle Montpellier-Perpignan,

CONNECTER LES ENTREPRISES DES PYRÉNÉES-ORIENTALES AUX OPPORTUNITÉS DE DEMAIN

### Connecter le perpignanais à un réseau européen de mobilité

La LNMP ne constitue pas seulement un projet régional.

Elle s'inscrit dans le corridor méditerranéen européen reliant la péninsule ibérique aux principaux pôles économiques du continent.

Cette connexion représente une opportunité majeure pour les entreprises des Pyrénées-Orientales.

Elle permettra un meilleur accès aux marchés nationaux, un renforcement des échanges transfrontaliers, une amélioration de l'accessibilité pour les investisseurs, une augmentation de l'attractivité du territoire auprès des entreprises et des talents, et enfin, une intégration renforcée dans les réseaux économiques européens.

Pour les entreprises, la mobilité est un facteur de compétitivité.

Pour les territoires, elle est un facteur de développement.

### Le train : un outil de travail au service de la performance économique

Les déplacements professionnels constituent aujourd'hui une part importante de l'activité des dirigeants, cadres, collaborateurs et entrepreneurs.

Dans ce contexte, le train présente un avantage déterminant : il transforme le temps de transport en temps utile.

Contrairement à la voiture ou à l'avion sur certaines distances, le voyage ferroviaire permet :

- de travailler ;
- d'échanger à distance ;
- de préparer des réunions ;
- de traiter des dossiers ;
- de maintenir une activité productive durant le déplacement.

Le confort de voyage et la continuité de l'activité professionnelle constituent des critères de plus en plus importants dans les choix de mobilité des entreprises.

La LNMP contribuera à renforcer cette efficacité en améliorant la qualité globale des connexions ferroviaires.

Pour les entreprises, le temps gagné ne se mesure pas uniquement en minutes de trajet mais également en productivité et en qualité de vie.

### Une infrastructure au service de la transition écologique

Les entreprises sont aujourd'hui engagées dans une transformation profonde de leurs pratiques afin de réduire leur impact environnemental.

Les mobilités constituent un levier majeur de cette transition.

Le ferroviaire apparaît comme l'un des modes de transport les plus performants en matière d'émissions de gaz à effet de serre.

La LNMP contribuera à développer les alternatives à la route (et de limiter les flux de transit), à favoriser les déplacements professionnels bas carbone, à renforcer la cohérence des stratégies RSE des entreprises et à accompagner les objectifs nationaux et européens de décarbonation.

Pour FCE Pyrénées-Orientales, développement économique et responsabilité environnementale doivent avancer ensemble.

### La mixité de la voie nouvelle : un enjeu majeur pour le fret ferroviaire

Le projet LNMP revêt également une importance stratégique pour le transport de marchandises.

La capacité offerte par la nouvelle infrastructure doit permettre de renforcer la place du fret ferroviaire dans les échanges nationaux et européens.

Cette dimension est particulièrement importante pour un territoire situé à proximité immédiate de la frontière espagnole.

Le développement du fret ferroviaire représente un levier de décarbonation du transport de marchandises et constitue une réponse à la saturation progressive des infrastructures routières. Le fret ferroviaire est un facteur de compétitivité pour les filières logistiques qui sont fortement implantées sur notre territoire et sur l'ensemble de l'arc méditerranéen.

La mixité des usages de la future infrastructure constitue donc un enjeu majeur pour atteindre les objectifs environnementaux tout en soutenant le développement économique.

## DES RETOMBÉES ÉCONOMIQUES À ANCRER LOCALEMENT

La construction puis l'exploitation de la LNMP généreront des investissements considérables.

FCE Pyrénées-Orientales souhaite que ces retombées irriguent pleinement le tissu économique local.

Cela implique :

- une mobilisation des entreprises du territoire ;
- une valorisation des savoir-faire locaux ;
- un accès facilité des PME aux marchés liés au projet ;
- le développement des compétences nécessaires aux futurs besoins de l'infrastructure ;
- la création de partenariats entre acteurs locaux et grands opérateurs.

Les Pyrénées-Orientales disposent d'entreprises performantes capables de contribuer à la réussite du projet.

Les effets économiques doivent pouvoir bénéficier durablement au territoire.

## Nos recommandations

1. Garantir la réalisation de la LNMP comme outil de désenclavement du territoire.
2. Assurer une connexion performante des Pyrénées-Orientales aux grands réseaux européens de mobilité.
3. Valoriser pleinement le potentiel de la LNMP pour les déplacements professionnels et l'activité économique.
4. Préserver une ambition forte en faveur du fret ferroviaire et de la décarbonation du transport de marchandises.
5. Maximiser les retombées économiques locales en associant les entreprises des Pyrénées-Orientales aux phases de construction et d'exploitation.
6. Faire de la LNMP un levier durable d'attractivité pour les entreprises, les talents et les investisseurs.

## Conclusion

Pour FCE Pyrénées-Orientales, la Ligne Nouvelle Montpellier-Perpignan représente une infrastructure essentielle pour l'avenir du territoire.

Elle constitue à la fois un projet de mobilité, un outil de compétitivité économique, un levier de transition écologique et une opportunité d'ouverture vers les grands réseaux européens.

Dans un contexte où l'accessibilité conditionne de plus en plus la capacité des territoires à attirer les entreprises, les talents et les investissements, la LNMP apparaît comme un investissement stratégique pour l'avenir des Pyrénées-Orientales.

Les dirigeantes de FCE 66 soutiennent une vision ambitieuse du projet : une infrastructure au service de la performance économique, de la responsabilité environnementale et du rayonnement européen de notre territoire.

